



Saint Malo le 23/07/2021

M. Le Président
GALPA du Pays de St Brieuc
5 rue du 71^{ème} Régiment d'Infanterie
CS 40532
22035 Saint-Brieuc Cedex 1

Objet : Future candidature DLAL FEAMPA

Dossier suivi par : Cécile Devins, animatrice du GALPA CERBM, feamp.cerbm@pays-stmalo.fr

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 09 juin dernier, vous nous interrogiez sur l'opportunité d'élargir le périmètre des 3 GALPA costarmoricains pour n'en constituer qu'un seul à l'échelle du département des Côtes d'Armor dans le cadre du futur DLAL FEAMPA.

Comme vous le savez, lors de la 1^{ère} réunion préparatoire à la future programmation le 16 janvier dernier, les élus représentants de Dinan Agglomération et du PETR du Pays de St Malo ont exprimé auprès de la Région Bretagne leur souhait de poursuivre la démarche commune à leurs deux structures, engagée en 2016. La décision de préparer et de déposer une candidature commune au programme DLAL FEAMPA a ensuite été entérinée en bureau communautaire et Comité de Pays.

Ce périmètre de GALPA s'appuie sur la cohérence géographique d'une façade maritime commune et du partage de nombreuses préoccupations quant à l'inscription des activités maritimes et halieutiques en Côte d'Emeraude Rance et Baie du Mont Saint Michel. Le succès du programme DLAL FEAMP avec l'émergence de projets variés répondant aux besoins des acteurs locaux a par ailleurs confirmé le bien-fondé du périmètre du GALPA.



Dans un second temps, les acteurs locaux, interrogés dans le cadre de la démarche d'évaluation du DLAL FEAMP et lors de la réunion de concertation organisée par la Région, ont eux aussi confirmé la pertinence du territoire du GALPA et soutiennent le maintien de cette échelle de travail entre Dinan Agglomération et les Communautés littorales du pays de St Malo pour répondre à l'appel à candidature régional dont le lancement est prévu à l'automne.

Par conséquent, malgré les opportunités que pourrait offrir un GALPA départemental, nous souhaitons pour la future candidature maintenir le GALPA à son périmètre actuel.

Cependant, comme ce fut le cas au cours de l'actuelle programmation, des coopérations entre GALPA sur certains sujets et projets spécifiques seront certainement à envisager. En cas de succès de nos candidatures respectives nous reviendrons vers vous à ce sujet.

Dans l'attente du démarrage effectif du programme DLAL FEAMPA, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre considération distinguée.

Arnaud Lecuyer
Président de Dinan Agglomération

Pierre-Yves Mahieu
Président du PETR du Pays de St Malo

Copie à :

Monsieur le Président de Saint Briec Armor Agglomération

Monsieur le Président de Lamballe Terre-et-Mer

Monsieur le Président de Lanion Trégor Communauté

Monsieur le Président de Guingamp Paimpol Agglomération

Monsieur le Président de Leff Armor Communauté

Monsieur le Président de la Région Bretagne